

QUALITÉ DE VIE EN RÉSIDENCES-AUTONOMIE

Résultats de l'enquête 2017



ANESM
2018

PROFILS

48 résidents par établissements
Moyenne d'âge de 83 ans
74 % des résidents ont un GIR 5/6

67 % des établissements sont publics
1/4 font de l'accueil temporaires
7,45 ETP en moyenne



OUTILS DE LA LOI 2002.2



78% ont un Conseil de Vie Social
72 % ont formalisés le projet d'établissement
Seulement 38 % élaborent les projets personnalisés

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

44 % des établissements ont recruté du personnel
avec le forfait autonomie
79 % recours à des intervenants extérieurs



95 % des résidences développent des activités culturelles
85 % proposent des activités physique adaptés

90 % des résidents sortent pour des activités à l'extérieur

ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS

65 % des entrées sont motivés pour des raisons
de santé et de bien-être

Avant l'entrée,
81 % des
établissements
proposent des
visites et 72%
proposent des
activités



À l'entrée, 45% des
établissements
organisent une
attention de
bienvenue et 33%
ont un personnel
référent

SANTÉ DES RÉSIDENTS



18 % des établissements ont au moins un résident
ayant bénéficié d'une hospitalisation à domicile
(HAD)
74 % des établissements ont mis en place des
actions de communication pour le personnel lors
d'une HAD

51 % des résidents quittent l'établissement en
raison d'une aggravation de leur état de santé
23 % des résidents décèdent dans l'établissement



Méthodologie : enquête réalisée du 8/3 au 15/5/2017 par mail, envoyée auprès de 2 046
directeurs de résidences. Résultats obtenus sur la base de 1 065 réponses.
Élaboration et exploitation des questionnaires par l'équipe ANESM.

POUR RETROUVER L'ENQUÊTE AU COMPLET :

[HTTPS://WWW.HAS-SANTE.FR/PORTAIL/JCMS/C_2891427/FR/QUALITE-DE-VIE-EN-RESIDENCES-AUTONOMIE](https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2891427/fr/qualite-de-vie-en-residences-autonomie)

RÉALISATION : EVALISS

CLAIRE GUICHOU

06 42 94 40 93 - CLAIRE.GUICHOU@EVALISS.FR

www.evaliss.fr